

3 juin 2013 16:59 - Affaires générales - Énergie
- Nouvelles - Agences et sociétés d'État - Affaires réglementaires

Le premier organisme d'inspection des appareils et appareillages à gaz titulaire d'une accréditation du CCN est reconnue par l'Alberta

OTTAWA, le 3 juin 2013 /CNW/ - Pour la première fois, le gouvernement de l'Alberta reconnaît officiellement le premier organisme d'inspection des appareils et appareillages à gaz à détenir une accréditation du Conseil canadien des normes (CCN), à savoir ENEFEN Energy Efficiency Engineering Ltd (ENEFEN).

« La Direction des services de sécurité du ministère des Affaires municipales de l'Alberta reconnaît les services d'inspection offerts par ENEFEN en tant que premier organisme en son genre accrédité au Canada », affirme Sidney Manning, administrateur en chef des services de plomberie et de gaz, Affaires municipales/Services de sécurité du gouvernement de l'Alberta. « Le secteur industriel de l'Alberta bénéficiera de la présence indispensable d'un tel organisme d'inspection dans le domaine du gaz, qui sera en mesure d'inspecter des appareils uniques ou destinés à être installés dans un emplacement spécifique conformément au *Gas Code Regulation* du *Safety Codes Act*.

ENEFEN a récemment été le premier organisme d'inspection à se faire accréditer dans le cadre du Programme d'accréditation des organismes d'inspection (PAOI) du CCN pour les appareils et appareillages à gaz commerciaux et industriels.

« C'est avec plaisir que nous félicitons ENEFEN de cette grande réalisation », de dire Chantal Guay, vice-présidente aux Services d'accréditation du CCN. « Cette accréditation donne une assurance accrue aux Canadiens — surtout ceux qui vivent près d'installations qui utilisent ces appareils à gaz commerciaux — que l'équipement certifié par ENEFEN répond aux exigences des codes canadiens et peut être utilisé en toute sécurité. »

L'accréditation accordée par le CCN aux organismes d'inspection est la reconnaissance publique, après évaluation, de l'intégrité, de la fiabilité et de la compétence technique des services offerts par ces organismes d'inspection. Les services d'inspection peuvent porter sur différents aspects comme l'installation d'équipement électrique spécialisé, les canalisations de gaz ou les appareillages à gaz commerciaux. L'accréditation par le CCN des services d'inspection d'une organisation permet à cette dernière de prouver que ces services (figurant dans sa portée d'accréditation officielle) sont offerts dans le respect d'une série d'exigences acceptées.

« Le processus d'accréditation est exigeant. Il vous oblige à réévaluer et à normaliser vos processus en place à l'interne et à l'externe », explique Jozef Jachniak, président et inspecteur en chef sur le terrain d'ENEFEN. « L'audit est toutefois l'occasion de montrer vos processus optimisés aux experts auditeurs. Nous remercions le Conseil canadien des normes de nous avoir guidés à chaque étape du processus. »

L'accréditation d'ENEFEN a été accordée par le CCN conformément aux dispositions d'ISO 17020:2012, *Évaluation de la conformité - Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection*, et le CAN-P-1608, *Exigences supplémentaires relatives à l'accréditation des organismes d'inspection*. Elle reconnaît la compétence d'ENEFEN lorsqu'il s'agit de mener des évaluations d'inspection conformément aux exigences des codes canadiens relatives à la sécurité et à l'adéquation des appareils et des appareillages à gaz commerciaux et industriels uniques et fabriqués en quantités limitées. Ce type d'équipement peut être destiné à être installé dans un emplacement spécifique ou assemblé sur place.

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Industrie Canada. Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, le CCN dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Il coordonne les efforts des Canadiens qui participent à l'élaboration des normes nationales et internationales ou qui y ont recours. Il fournit des services d'accréditation à près de 500 clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits et des laboratoires d'essais. Il représente le Canada à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et gère le Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CEI).

PROFIL DE L'ORGANISATION

Gouvernement du Canada



[Consultez le site Web](#)

[La députée Wai Young annonce un appui au 25e Dragon Boat Festival à V...](#)

[Le ministre Jim Flaherty annonce un appui au Festival de jazz de Toronto](#)

[Avis aux médias - Le député Royal Galipeau rendra hommage aux vétérans...](#)

[Renseignements sur cet organisme](#)

Conseil canadien des normes

Pour en savoir plus sur le CCN, consultez le www.ccn.ca, ou communiquez avec lui par courriel à info@ccn.ca.

Pour en savoir plus sur ENEFEN Energy Efficiency Engineering Ltd., consultez www.enefen.com.

SOURCE : Gouvernement du Canada

Renseignements :

Antonia Kusy

Gestionnaire, Communications et planification générales

Conseil canadien des normes

+1 613-238-3222, poste 462

akusy@ccn.ca

URL raccourcie